



**FFvolley**

**SAISON 2021/2022**

## CONSEIL DE SURVEILLANCE PROCES-VERBAL N°5 DU 20 MAI 2022

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente,  
Annie PEYTAVIN, Patricia MAZZOLA, Dany ROMAIN

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire  
Jean-Paul ALORO, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY,  
Alexandre TRAN BA THO,  
Excusé : Michel BOURREAU

---

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis à Mulhouse.

La réunion est ouverte à 14h le vendredi 20 mai 2022.

Aline GEMISE-FAREAU remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance des 25 et 26 mars 2022
- Elaboration du complément au rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale

Approbation du Procès-Verbal du Conseil de Surveillance : après échanges et corrections le procès-verbal de la réunion des 25 et 26 mars 2022 est adopté.

- Préparation du complément oral au Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale des 20 et 21 mai 2022

La réunion est consacrée à l'élaboration du complément au rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale présenté ci-dessous :

Présenté au Conseil d'Administration du 07/07/2022  
Date de diffusion : 23/06/2022  
Auteur : Philippe VENDRAMINI

Le Conseil de Surveillance apporte un complément au rapport écrit déposé il y a un mois, et annexé à la brochure regroupant les documents examinés en Assemblée Générale.

Vous avez pu suivre nos travaux à travers la publication de nos procès-verbaux. Nous tenons cependant à développer quelques points.

Les résultats financiers

Si le Covid nous a tous perturbé, il permet à la fédération d'afficher de bons résultats financiers, dont l'interprétation est cependant difficile en raison de cette année exceptionnelle.

Régulièrement nous réalisons des dossiers :

- ✓ Cette année un dossier particulier sur l'arbitrage qui contient des préconisations a été communiqué à l'exécutif.
- ✓ Un second dossier concerne le bénévolat : un sujet important dont tous les contours ne sont pas définis aujourd'hui. Nous l'envisageons cependant sur un plan très large et nous n'excluons pas de solliciter votre participation. C'est un secteur très important à appréhender et qui est indispensable au bon fonctionnement de la fédération.

La tutelle de Comités départementaux :

Le Conseil de Surveillance a été amené à assurer la tutelle d'un comité départemental. C'est la troisième fois que cela se produit et sachez que c'est un travail difficile et très sensible. Nous tenons à remercier les dirigeants qui nous ont aidé dans cette tâche.

Le suivi des commissions :

Dans notre rapport écrit vous trouverez un commentaire sur les commissions centrales car certains présidents de commission ne semblent pas percevoir l'intérêt de notre participation qui n'est qu'à titre consultatif. Nous remercions cependant ceux qui ont accepté notre collaboration.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale prévoit le vote d'une résolution proposant la prise en charge partielle du mandat de secrétaire général par la fédération.

Conformément à l'article 11 du règlement Intérieur de la fédération, le Conseil a été saisi par l'exécutif, pour donner un avis sur cette proposition.

Le Conseil de Surveillance est bien conscient du temps dont les élus doivent disposer pour assumer leur rôle.

Les responsabilités politiques des élus sont de plus en plus importantes mais totalement différentes de celles des salariés.

Il souligne donc la nécessité de ne pas confondre cette prise en charge de « tâches d' élu », avec les tâches relevant normalement de postes salariés. La fédération doit pouvoir fonctionner administrativement sans les élus.

Dans cette perspective, le Conseil de Surveillance souhaite qu'un organigramme cible soit établi pour tenir compte des difficultés actuelles de fonctionnement, de l'évolution de la fédération à court terme, mais aussi des perspectives que généreront notamment le plan de développement ou la gestion de l'après Jeux Olympiques

Le Conseil de Surveillance émet un avis favorable à cette proposition.

Le plan de développement :

Pour conclure le Conseil a pris connaissance du projet ambitieux de développement auxquels nous nous associons, nous sommes très attentifs à son évolution et à l'ensemble des problématiques qui ne manqueront pas d'être soulevées

En sachant pertinemment qu'une évolution de cette envergure nécessitera obligatoirement des adaptations au sein de la fédération.

La réussite de ce projet nous placera dans le haut du tableau des sports collectifs.

La présidente conclue la réunion en remerciant les membres du conseil pour leur participation et leur travail au cours du mandat qui s'achève avec la présente Assemblée Générale et souhaite qu'après l'élection le travail soit poursuivi dans le même esprit

Fin de réunion le samedi 20 mai 2022 à, 16h15

**Aline GEMISE FAREAU**

Présidente

**Philippe VENDRAMINI**

Secrétaire